

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION G.R.D.R.

26 BIS RUE KLEBER
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

À l'Assemblée Générale de l'association G.R.D.R.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association G.R.D.R. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

nk

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 13 juin 2023

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



Représentée par Nathalie ELIO

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	2022			2021	PASSIF	2022	2021
	Brut	Amortissem ent	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais d'établissement					Fonds propres statutaires		
Frais de recherche et de développement					Fonds propres complémentaires		
Dotation temporaire d'usufruit					Fonds propres avec droit de reprise	92 397	115 847
Concessions, brevets, marques	0		0	0	Fonds statutaires		
Immobilisations en cours					Fonds propres complémentaires		
Avances et acomptes					Ecart de réévaluation		
					Réserves		
Immobilisations corporelles					Réserves statutaires ou contractuelles		
Terrains	18 294	0	18 294	18 294	Réserves pour projet de l'entité		
Constructions	10 000	0	10 000	10 000	Autres		
Installations techniques matériels outillages industriels	227 428	76 616	150 812	135 467	Report à nouveau	66 638	25 890
Immobilisation corporelles en cours	1 222		1 222	16 726	Excédent ou déficit de l'entreprise	112 142	40 748
Avance et acomptes					Situation nette (sous total)	271 177	182 485
Bien reçu par legs ou donations destinés à être cédés					Fonds propres consommables		
Immobilisations financières					Subvention d'investissement		
Participations et créances rattachées					Provisions règlementées		
Autres titres immobilisés					TOTAL (I)	271 177	182 485
prêts					FONDS REPORTES ET DEDIES		
autres	14 544		14 544	13 421	Fonds reportés liés au legs ou donations		
					Fonds dédiés		
TOTAL (I)	271 488	76 616	194 872	193 908	TOTAL (II)	0	0
					Provision pour risques	178 493	138 050
ACTIF CIRCULANT					Provision pour charges		
Stocks et en-cours					TOTAL (III)	178 493	138 050
Créances					DETTES		
Créances clients	12 681 618		12 681 618	5 553 386	Emprunts obligataires		
Créances reçues par legs ou donation					Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	159 440	234 458
Autres	297 309		297 309	313 321	Emprunts et dettes financières versés		
Valeurs mobilières de placement	12 841		12 841	12 794	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 005	172 988
Instruments de trésorerie					Dettes des legs ou donations		
Disponibles	1 347 790		1 347 790	2 269 993	Dettes fiscales ou sociales	213 165	250 375
Charges constatées d'avance	58 555		58 555	51 538	Dettes sur immobilisation ou comptes rattachés		
TOTAL (II)	14 398 113	0	14 398 113	8 201 032	Autres dettes	1 523	398 647
Frais d'émission des emprunts (III)					Instruments de trésorerie		
Prime de remboursement des emprunts (IV)					Produits constatés d'avance	13 723 182	7 017 937
					TOTAL (IV)	14 143 315	8 074 405
Ecart de conversion actifs (V)					Ecart de conversion (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	14 669 601	76 617	14 592 986	8 394 941	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	14 592 986	8 394 941

COMPTE DE RESULTAT	2022	2021	COMPTE DE RESULTAT	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
Cotisations	2 159	3 698	De participation		
Ventes de biens et services			D'autres valeurs mobilières et créance de l'actif immobilisé		
Ventes de biens	40	0	Autres intérêts et produits assimilés	1 101	478
<i>dont vente de dons en nature</i>			Différence positive de change	36 668	8 857
Ventes de prestations de service	37 566	74 187	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>dont parrainages</i>			TOTAL (III)	37 769	9 336
Produits de tiers financeurs			CHARGES FINANCIERES		
Concours publics et subvention d'exploitation	6 762 455	6 482 848	Les charges d'intérêts	4 685	6 151
Versement des fondateurs ou consommation de la dotation consommable			Perte sur créances rattachées à des participations		
Ressources liées à la générosité du public	5 956	2 611	Escomptes accordés		
<i>Dons manuels</i>			Différence négative de change	36 221	39 622
<i>Mécénats</i>			Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>Legs donation et assurance vie</i>			Autres charges financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provision et transfert de charge	99 582	133 607	TOTAL (IV)	40 907	45 773
Utilisation des fonds dédiés			RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-3 138	-36 437
Autres produits	179 614		PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL (I)	7 087 371	6 696 952	Sur opérations de gestion	1 915	111
CHARGES D'EXPLOITATION			Sur opérations de capital	4 573	
Achat de marchandises	849 358	515 297	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Variation de Stock			TOTAL (V)	6 488	111
Autres achats et charges externes	1 672 887	1 500 345	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Aides financières	1 359 941		Sur opérations de gestion	8 676	16 429
Impôts, taxes et versements assimilés	126 672	125 879	Sur opération en capital		
Salaires et traitements	2 195 873	2 057 118	Dotations aux amortissements et aux dépréciations des provisions		
Charges sociales	554 461	518 138	TOTAL (VI)	8 676	16 429
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 942	16 036	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-2 188	-16 318
Dotation aux provisions	111 443	82 577	Participation des salariés au résultat (VII)		
Report en fonds dédiés			Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Autres charges	73 328	1 788 060	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 131 628	6 706 399
TOTAL (II)	6 969 903	6 603 448	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 019 486	6 665 650
RESULTAT D'EXPLOITATION	117 468	93 504	EXCEDENT OU DEFICIT	112 142	40 748
			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE OU EN NATURE		
			Dons en nature		
			Prestation en Nature		
			Bénévolat		
			TOTAL		
			CHARGES DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE		
			Secours en Nature		
			Mise à disposition gratuite des biens		
			Prestation en Nature		
			Personnel bénévole		

Annexe des comptes 2022-Grdr

Présentation du Grdr

1- Objet Social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts (dernière version 2018) :

- Le but du Grdr est de contribuer à la construction d'un monde juste et solidaire fondé sur le respect des droits humains. Il vise à améliorer durablement les conditions de vie et permettre à chacun de vivre dignement. Pour cela, le Grdr s'appuie sur les interactions positives entre mobilités humaines, engagements citoyens et dynamiques locales de développement. Ce projet associatif est décliné dans la Charte du Grdr.
- Le Grdr est une association internationale de solidarité, de droit français, fondée le 18 juin 1969.

2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice est résumée ainsi :

L'action du Grdr est structurée autour de deux grands axes

Les mobilités humaines

Les migrantes et les migrants tissent et métissent le monde de demain. Dans la durée, ils relient les sociétés et contribuent largement au développement de leurs territoires d'origine mais aussi de leurs territoires de vie (métissage culturel, expériences nouvelles, innovations, dynamisme économique, savoir-faire originaux, partenariats de coopération). Le Grdr agit pour que les migrants soient des acteurs reconnus des sociétés et considérés comme des citoyens à part entière tant sur leurs territoires d'accueil que d'origine. L'objectif est donc de porter un discours positif sur les mobilités humaines, même (et surtout) dans un contexte difficile. Il est important de noter que les territoires d'action du Grdr particulièrement en Afrique de l'ouest sont autant des terres de départ que des terres d'accueil de ressortissants des régions limitrophes.

Thématiques d'action : migration et développement, accès aux droits, éducation à la citoyenneté, dialogue politique et citoyenneté, insertion professionnelle.

La gouvernance citoyenne des territoires

Il s'agit ainsi de ramener les centres de décision au plus près des citoyens, et donc de leurs lieux de vie et de travail. Cette approche est la condition d'une bonne gestion des affaires publiques, comme des ressources des territoires. Pour cette raison, tous les projets conduits par le Grdr, dans les différentes thématiques, impliquent directement les acteurs locaux. Elles se font en partenariat au sein des principaux cadres de concertation : autorités locales et services déconcentrés de l'Etat, représentations de la société civile, comme, autorités traditionnelles. En France, comme en Afrique les programmes intègrent un volet d'accompagnement pour assurer le renforcement de ces structures dans la maîtrise de la décision et l'appropriation de l'action.

Thématiques d'action : développement local, genre et participation, agriculture et alimentation, gestion des ressources naturelles, eau et assainissement, appui à l'entrepreneuriat.

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

Les orientations du Grdr sont définies par les membres de l'association réunis au sein de l'Assemblée générale. L'assemblée générale ordinaire annuelle a lieu à la fin du premier semestre de chaque année. Les documents de ces assemblées générales et leurs conclusions sont systématiquement mis en ligne.

Les activités 2022 du GRDR par pôle géographique

I. Pôle littoral (Cellules de Boké (Guinée) - Canchungo (Guinée-Bissau) - Ziguinchor (Sénégal) et Département de Rufique (Coordination pays de Dakar, Sénégal)

- ✓ Réalisation et publication de l'étude « Système alimentaire de Ziguinchor » ;
- ✓ 60 maisons de familles précaires réhabilitées à Canchungo et Boké ce qui permet à plus 1200 personnes en situation de précarité de vivre désormais dans un logement décent ;
- ✓ Plus de 600 emplois créés et renforcés à travers la mise en place de 7 domaines maraichers dans la région de Canchungo : 90% de ces emplois sont destinés à des femmes. 25 groupements féminins (regroupant 380 femmes) ont bénéficié d'un accompagnement sur la filière « huile de palme » respectueuse de l'environnement
- ✓ 140 restauratrices de rue accompagnées à Boké dans la structuration de leur activité et 76 à Ziguinchor.
- ✓ Accompagnement des autorités locales bissau-guinéennes pour la mise en place de la stratégie nationale sur les écosystèmes de mangrove avec la mise en place de la plateforme nationale (PLANTA) de concertation, d'échanges. Réalisation d'un plan d'aménagement et de gestion du Parc National des Mangrove de Cacheu (PNTC) mis à jour.
- ✓ 1 étude sur le renforcement de capacités de gestion et l'autonomisation des associations locales en matière de gestion des ressources naturelle (palmeraie, saliculture, mangrove) a été produite. Près de 1000 personnes membres de ces organisations ont bénéficié d'action de sensibilisation à la gestion des ressources naturelles.
- ✓ Le plan de développement communal de la commune de Diembering a été élaboré et validé. L'intercommunalité du Diassing a été accompagnée sur les questions liées au développement économique local et l'accès aux services sociaux de base
- ✓ 350 000 repas servis à 7545 élèves des cantines de 28 établissements scolaires approvisionnées en circuits courts, à Rufisque, Ziguinchor, Bignona, Oussouye (et Bakel). 558 cuisinières ont été formées.

II. Pôle Sahel (Cellules de Bakel (Sénégal) - Kayes (Mali) - Sélibaby et Kaédi (Mauritanie) - coordination de Nouakchott (Mauritanie)

- ✓ Réalisation et publication de l'étude « Système alimentaire de Kayes ».
- ✓ 3 diagnostics urbains prospectifs et participatifs réalisés à Bakel, Kaédi et Kayes.
- ✓ 1 diagnostic de vulnérabilité de l'habitat de Kaédi suite aux inondations d'août 2022.
- ✓ L'accompagnement du réseau des Maires du bassin du fleuve Sénégal notamment dans ses démarches d'élaboration du schéma d'aménagement territorial intégré (SATI) du bassin du fleuve Sénégal.
- ✓ 8 banques de céréales (Mali et Mauritanie) approvisionnées à l'aide de 34 tonnes pour prévenir les risques de crise alimentaire en période de soudure.
- ✓ 157 personnes ont bénéficié de formations diverses sur la gestion de leur entreprise ou sur les techniques de maraichage (y compris en hivernage ou en zone péri-urbaine) et d'élevage.
- ✓ 1 cartographie des conflits dans les régions de Kayes et de Koulikoro réalisée avec les mécanismes de régulation et 1 cartographie des associations des organisations de la société civile intervenant sur les questions migratoires.
- ✓ L'animation de 3 noyaux fédérateurs (constitués de 47 organismes - associations, services communaux, services centraux) de Nouakchott, Kaédi et du double-espace Mauritanie-Europe afin de renforcer le plaidoyer en faveur de la citoyenneté et de l'inclusion des jeunes.

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

31 associations de jeunes financées pour pérenniser leurs activités après la mise en place de procédures strictes d'appels à projets.

- ✓ 1 diagnostic sur les secteurs porteurs de l'entrepreneuriat féminin à Nouakchott, Kaédi et Boghé qui a mobilisé près de 400 acteurs
- ✓ 440 producteurs agricoles (à Nouakchott, Sélibaby, Diaguili) ayant bénéficié de formations techniques ou en gestion, de soutiens, d'apports en matériel et en semences afin de renforcer leurs capacités en termes de production agroécologique.

III. Pôle Maghreb- Méditerranée (Territoires de Beni-Khedache, Sbeïtla et Aïn Draham (Tunisie) - Tiaret et Tissemsilt (Algérie))

- ✓ 304 bénéficiaires des actions des micro-projets mis en œuvre dans 8 localités de la wilaya de Tiaret.
- ✓ 99 jeunes bénéficiaires de formations à la communication et la mise en réseau associatifs, la gouvernance et projet associatif, la gestion du cycle de projet, le suivi évaluation des projets et à la gestion administrative et financière des associations.
- ✓ Un forum « Regards croisés entre migration et développement local » qui a réuni 165 participants dont les Maires des 3 communes, des partenaires, l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, etc.
- ✓ Le Maire de la commune de Sbeïtla, à la tête d'une délégation de 7 personnes, s'est rendu en France à la rencontre des ressortissants de la commune.

IV. Pôle France-Europe (Antennes Ile-de-France et Haut-de-France, équipe double-espace, équipe éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale)

- ✓ En Ile de France, 177 seniors immigrés ont participé à un parcours combinant accompagnements individuels et accompagnements collectifs sur leurs droits socio-sanitaires. 80 seniors immigrés ont participé à des activités leur permettant d'être plus autonome face à la dématérialisation des services publics et des procédures administratives d'accès aux droits.
- ✓ En Ile de France, 165 migrants ont participé à des accompagnements individuels et collectifs afin de relancer leur parcours d'insertion socio-professionnelle. 42 « primo-arrivants » ont bénéficié d'un accompagnement pour leur permettre de mieux maîtriser « l'environnement numérique en France » dans leur recherche d'emploi. 45 personnes ont bénéficié d'une des 3 sessions intensives de 16 semaines.
- ✓ 159 femmes membres d'associations ou de collectifs de quartiers dits « prioritaires » ont participé à des clubs, ateliers, formations à la gestion associative et au montage de projet. 14 femmes des Hauts-de-France ont bénéficié d'un accompagnement individuel et 34 d'ateliers sociolinguistiques ont été organisés.
- ✓ 159 professionnels de l'accueil ont participé à 7 ateliers d'échanges de pratiques, focus group, formations à la « communication interculturelle et projets migratoires ». Dans les Hauts-de-France 95 travailleurs sociaux, bénévoles de l'action sociale et de l'enseignement de la langue ont participé à 7 autres sessions de sensibilisation sur le parcours des femmes en migration.
- ✓ 11 Clubs « Entrepreneurs » ont été organisés dans les Hauts-de-France sur des sujets tels que le commerce international et équitable, les freins à l'emploi, la valorisation des compétences, les codes du monde du travail, etc.
- ✓ En France (Hauts de France, Ile de France, Orléans, Clermont Ferrand, Chambéry), 19 « Form'Actions » ont permis de sensibiliser 77 éducateurs, 56 agents territoriaux et élus locaux, 39 bénévoles associatifs et 3 leaders associatifs issus de la diaspora, sur les liens entre migrations et « Objectifs de Développement Durable ». 12 modules de formation « Migration et Développement » ont été créés en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement. 4 cycles d'ateliers « sur le chemin des ODD et des migrations » ont également été organisés auprès de 100 collégiens de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du parcours éducatif départemental « ODD, Migrations et Territoires ».

SYNTHESE : Une riche production de connaissance et de ressources documentaires compilées sur notre site Internet (www.grdr.org) et sur trois centres de ressources complémentaires :

- SAHELINK : Plateforme numérique sur le développement local au Sahel
- Les rivières du Sud : Centre de ressources au service des territoires du littoral
- ODDYSSÉE - les migrations font bouger le monde : Mallette à outils pour l'ECSI.

3- Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

— **Ressources humaines :** l'effectif au 31 Décembre 2022 est :

- 40 ETP de droit Français dont 10 ETP d'expatriés ;
- 74 ETP de droit ouest africains
- 7 Volontaires de Solidarité internationale (VSI)
- 15 stagiaires

— **Autres moyens :**

- L'association dispose de locaux loués sur tous les sites d'implantation (à l'exception de l'Algérie et la Tunisie).

4- Principes et méthodes comptables

L'association clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Il peut être appliqué par anticipation pour l'exercice en cours à sa date de publication (le 30/12/2018).

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

5- Notes relatives aux postes de bilan

A. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements, installations	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

Tableau des Immobilisations

RUBRIQUES	valeur brute début d'exercice	Augmentat ion par réévaluati on	Acquisitio n apports création	Diminutio n par virement	Diminutio n par cessions mises hors services	Valeur brutes fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	0	0			0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATION CORPORELLES						
Terrains	18 294					18 294
Constructions sur sol propres						-
Constructions sur sol d'autrui						-
Constructions installation générales	10 000					10 000
Installations techniques et outillages industriels	-				-	-
Installations générales, agencements et divers	82 662		12 060			94 722
Matériel de transport	83 555		29 226		24 736	88 045
Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 659					44 659
Emballages récupérables et divers						-
Immobilisation corporelles en cours	16 726		1 222	16 726		1 222
Avances et acomptes						-
TOTAL immobilisations corporelles	255 896		42 508	16 726	24 736	256 942
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						-
Autres participations						-
Autres titres immobilisés						-
Prêts et autres immobilisations financières	21 693		1460	8609		14 544
Total immobilisations financières	21 693	0	1 460	8 609	0	14 544
TOTAL GENERAL	277 589	0	43 968	25 335	24 736	271 488

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

Variation des immobilisations

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation s	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATION CORPORELLES				-
Terrains	18 294			18 294
Constructions sur sol propres				-
Constructions sur sol d'autrui				-
Constructions installation générales	10 000			10 000
Installations techniques et outillages industriels				
Installations générales, agencements et divers	82 662	12 060		94 722
Matériel de transport	83 555	29 226	24 736	88 045
Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 659	0	0	44 659
Emballages récupérables et divers				-
Immobilisation corporelles en cours	16 726	1 222	16 726	1 221
Avances et acomptes				
TOTAL valeurs brutes	255 896	42 508	41 462	256 941
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Amorts concessions, brevet de droit similaires				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				-
Amorts constructions				-
Amorts installations techniques				0
Amorts installations générales	6 312	9 281		15 593
Amorts matériel de transport	32 454	15 070	24 736	22 788
Amorts matériel de bureau et informatique	36 674	1 577		38 251
TOTAL AMORTISSEMENTS	75 440	25 928	24 736	76 632
VALEURS NETTES COMPTABLES	180 455	16 580	16 726	180 309

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés pour la location de bureaux en France et sur les terrains.

C. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur vénale.

D. Subventions

Une comptabilité analytique par projets est tenue. Les conventions ont été enregistrées pour leur montant total. En fonction de l'état d'avancement du projet, la quote-part non encore réalisée est comptabilisée en produits constatés d'avance, ainsi que les financements des années suivantes des conventions pluriannuelles.

E. Gestion des banques en devises

Un taux moyen mensuel M-1 est appliqué aux devises en prenant comme base l'*Inforeuro* de la Commission Européenne pour le mois M.

F. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût historique. A l'inventaire ce dernier est rapproché de la valeur liquidative afin de constater d'éventuelles provisions, les calculs sont réalisés selon la méthode PEPS (Premier Entré, Premier Sorti).

G. Tableau de variation des fonds associatifs

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	25 890	40 748		66 638
Résultat de l'exercice	40 748	112 142	40 748	112 142
Fonds associatifs avec droit de reprise	115 847		23 450	92 397
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				-
Provisions réglementées				-
TOTAL	182 485	152 890	64 198	271 177

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

Une partie des fonds associatifs avec droits de reprise ont été remboursés selon accords avec les apporteurs 23,45 K€.

H. Provisions :

Les provisions pour risques et charges correspondent à des risques liés à des projets (audits financeurs) et avec des partenaires (avances non justifiées). Elles sont évaluées chaque année.

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				-
Provision pour garant. données aux clients				-
Provisions pour pertes sur marchés à termes				-
Provisions pour amendes et pénalités		-		-
Provisions pour pertes de change				-
Provisions pour pensions et obligat.simil.				-
Provisions pour impôts				-
Provisions pour renouvellement des immo.				-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				-
Autres provisions pour risques et charges	138 050	111 443	71 000	178 493
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	138 050	111 443	71 000	178 493

Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur immo. Titres mis en équival.				
Provisions sur immo. Titres de participation				
Provision sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0	0	0	0

TOTAL GENERAL	138 050	111 443	71 000	178 493
----------------------	----------------	----------------	---------------	----------------

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

I. Echéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 544		14 544
TOTAL de l'actif immobilisé	14 544	0	14 544
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 681 618	9 093 308	3 588 310
Créance représent. De titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	4 025	4 025	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 230	71 230	
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	222 054	222 054	
TOTAL de l'actif circulant	12 978 927	9 390 617	3 588 310
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	58 555	58 555	0

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

ETAT DES DETTES	Période du 01/01/22 au 31/12/22	A 1 an au plus	A plus de 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
1 an maximum à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine	150 000	75 000	75 000	
Emprunts et dettes financières divers	9 440	9 440		
Fournisseurs et comptes rattachés	46 005	46 005		
Personnel et comptes rattachés	2 448	2 448		
Sécurité sociale et autres organismes	194 266	194 266		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 452	16 452		
Dettes sur immo. Et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 523	1 523		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	13 723 182	6 374 398	7 348 784	

TOTAL GENERAL 14 143 315 6 719 532 7 423 784 _

K. Charges à payer et produits à recevoir

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements à crédit	9440
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 005
Dettes fiscales et sociales	194 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	249 711

ASSOCIATION GRDR
26 BIS RUE KLEBER
93170 MONTREUIL

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	198 523
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	3 911
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	202 434

Compte de résultat Grdr 2022 - CA du 3 juin 2023

Compte de résultat Grdr 2022 - CA du 3 juin 2023					
	2022	2021		2022	2021
COMPTE DE RESULTAT			COMPTE DE RESULTAT		
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
Cotisations	2 159	3 698	De participation		
Ventes de biens et services			D'autres valeurs mobilières et créance de l'actif immobilisé		
Ventes de biens	40	0	Autres intérêts et produits assimilés	1 101	478
dont vente de dons en nature			Différence positive de change	36 668	8 857
Ventes de prestations de service	37 566	74 187	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
dont parrainages			TOTAL (III)	37 769	9 336
Produits de tiers financeurs			CHARGES FINANCIERES		
Concours publics et subvention d'exploitation	6 762 455	6 482 848	Les charges d'intérêts	4 685	6 151
Versement des fondateurs ou consommation de la dotation consommable			Perte sur créances rattachées à des participations		
Ressources liées à la générosité du public	5 956	2 611	Escomptes accordés		
Dons manuels			Différence négative de change	36 221	39 622
Mécénats			Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Legs donation et assurance vie			Autres charges financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provision et transfert de charge	99 582	133 607	TOTAL (IV)	40 907	45 773
Utilisation des fonds dédiés			RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-3 138	-36 437
Autres produits	179 614		PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL (I)	7 087 371	6 696 952	Sur opérations de gestion	1 915	111
CHARGES D'EXPLOITATION			Sur opérations de capital	4 573	
Achat de marchandises	849 358	515 297	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Variation de Stock			TOTAL (V)	6 488	111
Autres achats et charges externes	1 672 887	1 500 345	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Aides financières	1 359 941		Sur opérations de gestion	8 676	16 429
Impôts, taxes et versements assimilés	126 672	125 879	Sur opération en capital		
Salaires et traitements	2 195 873	2 057 118	Dotations aux amortissements et aux dépréciations des provisions		
Charges sociales	554 461	518 138	TOTAL (VI)	8 676	16 429
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 942	16 036	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-2 188	-16 318
Dotation aux provisions	111 443	82 577	Participation des salariés au résultat (VII)		
Report en fonds dédiés			Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Autres charges	73 328	1 788 060	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 131 628	6 706 399
TOTAL (II)	6 969 903	6 603 448	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 019 486	6 665 650
RESULTAT D'EXPLOITATION	117 468	93 504	EXCEDENT OU DEFICIT	112 142	40 748
			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE OU EN NATURE		
			Dons en nature		
			Prestation en Nature		
			Bénévolat		
			TOTAL		
			CHARGES DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE		
			Secours en Nature		
			Mise à disposition gratuite des biens		
			Prestation en Nature		
			Personnel bénévole		

6- Notes relatives au compte de résultat :

A. Méthode d'enregistrement des produits :

La totalité du financement prévu dans la convention est inscrite en produit à la signature de la convention.

En fonction de l'état d'avance du projet constaté dans les charges, les produits non consommés à la date de clôture sont comptabilisés dans les produits constatés d'avance.

B. Enregistrement des cotisations :

Les cotisations sont enregistrées lors de leur encaissement.

C. Transfert de charges :

Les transferts de charges sont des aides à l'emploi à recevoir, des Indemnités journalières à percevoir.

D. Rémunérations des trois plus haut-cadre, dirigeant, salariés bénévoles :

Les membres de Conseil d'Administration sont tous bénévoles et ne perçoivent donc aucune rémunération.

Les trois salaires les plus élevés représentent la somme de : 160 118 euros (cent soixante mille cent dix-huit euros).

E. Résultat financier

Le résultat financier est de -3.138 euros. Les produits et les charges financières de l'association sont principalement composés de gains et de pertes de change.

F. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de -2.188 euros, il est principalement composé d'une créance sur un programme.

7- Autres informations

A. Engagement hors bilan :

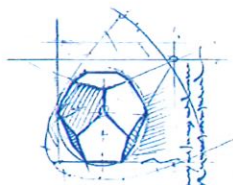
Il n'y a pas d'engagement hors bilan au 31 décembre 2022.

B. Filiales et participations :

L'association n'a pas de filiale.

C. Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes :

Le cabinet DOUCET BETH ET ASSOCIES assure la fonction de Commissaire aux comptes, à ce titre la rémunération de la mission du commissaire s'élève à 27.480 euros TTC.



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION G.R.D.R.

26 BIS RUE KLEBER
93100 MONTREUIL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative
à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022**

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 13 juin 2023

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO